Les réceptions du 1er Janvier

Paris, 1er janvier. — Les réceptions officielles à l'occasion du 1er janvier, ont eu lieu aujourd'hui à l'Elysée, dans l'ordre et le cérémonial accoutumés. Dans la matinée, le président de la République a reçu dans une pièce intimiste, le général Tournier, MM. Le Gall, Blondel et les officiers de la maison militaire qui lui ont exprimé leurs vœux et lui ont donné l'assurance de leur respectueux dévouement.

A midi, le Président, M. Méline, président du conseil, tous les ministres, à l'exception de MM. Turrel, Rambaud et Delpeuch, sont arrivés à l'Elysée. Après échange des compliments d'usage, les ministres se sont groupés dans la galerie des Fêtes autour du président de la République, ayant auprès de lui MM. Tournier, Le Gall, les officiers de la maison militaire et les membres du cabinet civil.

A dix heures un quart est arrivé la délégation du Sénat qui a été présentée au chef de l'Etat par M. Loubet, président.

A dix heures et demie est arrivée la délégation de la Chambre qui a été présentée par M. Brisson, président.

A onze heures, le Président de la République, accompagné des ministres, des officiers de sa maison militaire et des membres de son cabinet civil s'est rendu successivement au Luxembourg et au Palais-Bourbon pour rendre aux présidents du Sénat et de la Chambre la visite qu'ils venaient de lui faire.

Le président de la République est rentré à l'Elysée à midi. Selon l'usage il a retenu sa suite à déjeuner. Avaient été également invités, MM. Saussier, Davoust, duc d'Aumetzadt, Crozier et les représentants des maisons militaires et civiles.

A 2 heures a eu lieu la réception des membres du corps diplomatique. Le président de la République était entouré des ministres, du grand chancelier de la Légion d'honneur, du général Saussier, etc. En l'absence du doyen du corps diplomatique, c'est le baron de Mohrenheim qui a prononcé l'allocution d'usage, qu'il a terminée par ces mots :

Puisse la France entourée des sympathie et du respect universel trouver surtout l'accomplissement de ses vœux dans le triomphe définitif de la science sous laquelle elle n'a cessé de prêter si généreusement son puissant appui, contribuant ainsi pour la large part à assurer au monde reconnaissant le suprême bienfait de la paix.

Le président de la République a répondu en remerciant le corps diplomatique de ses vœux pour la France et pour le président de la République.

Il a terminé son allocution par cette phrase :

Ce concours de la France, si je besoin de le dire, se fera jamais défaut aux œuvres appelées à réunir les nations et les gouvernements dans une pensée commune de justice, de généreuse sympathie et de paix.

Le président de la République a fait ensuite le tour du cercle qui s'est rompu quelques minutes après. A partir de 3 heures et demie, le président de la République a reçu successivement dans l'ordre du décret de messidor les députations de tous les grands corps constitués ou électifs de l'Etat.

Les réceptions ont fini à 4 heures et demie.

Un incident

entre la Municipalité de Nice & le Préfet

Nice, 1er janvier. — Un incident qui est l'objet de toutes les conversations s'est produit à Nice à l'occasion des visites officielles. Voici les faits : Le bruit ayant couru hier que la municipalité s'abstiendrait de rendre visite au Préfet, celui-ci envoyait immédiatement un chef de cabinet auprès du maire pour le mettre en demeure de lui écrire qu'il se rendrait à la préfecture accompagné de ses adjoints. Si cette lettre n'était pas écrite, le préfet donnerait l'ordre à tous les services de l'Etat et du département de ne pas rendre à la municipalité la visite habituelle du jour de l'An.

Le maire déclara au chef de cabinet qu'il ne pouvait répondre à la mise en demeure du préfet avant d'avoir consulté le conseil municipal. Celui-ci s'est réuni hier soir en séance après avoir été mis au courant par le maire de la démarche faite par le chef de cabinet du préfet. Le conseil a pris la résolution suivante :

« Attendu que cette démarche du préfet doit considérée comme un acte d'intimidation, qu'elle prouve que le préfet persiste dans ses sentiments d'hostilité à l'égard du Conseil dont fait élu, le conseil décide qu'il est de sa dignité de ne pas céder à une menace, il invite le maire et ses adjoints à ne pas assister aux réceptions officielles et il les charge de transmettre directement au chef de l'Etat, au Président du Conseil et au ministre de l'intérieur, les vœux du Conseil et l'assurance de ses sentiments de fidélité à la France et à la République. »

Conformément à cette décision, la municipalité n'est pas allée à la préfecture et le préfet a interdit aux fonctionnaires toutes visites à l'hôtel-de-ville.

Par suite, la municipalité n'a reçu la visite que des corps électifs, chambre de commerce, prud'hommes etc.

La population a approuvé l'attitude de la municipalité.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

VILLE DE GAND

Emprunt de 12,000,000 de francs. — Tirages anticipatifs.

6e tirage du 15 mai 1895

N° 21034, remboursable par	fr.	15.000 »
N° 18056,	»	1.400 »
N° 34970, 29147, 65490, 36961	»	522 50

62e tirage du 15 mai 1896

N° 15309, remboursable par	fr.	15.000 »
N° 72112,	»	1.400 »
N° 39080, 57,992, 35108, 26466	»	522 50

63e tirage du 15 mai 1897

N° 36549, remboursable par	fr.	15.000 »
N° 67540,	»	1.400 »
N° 20907, 62388, 68446, 74020,	fr.	522 50

64e tirage du 15 mai 1898

N° 36444, remboursable par	fr.	15.000 »
N° 44388,	»	1.400 »
N° 52335, 53771, 43098, 31087,	»	522 50

65e tirage du 15 mai 1899

N° 45188, remboursable par	fr.	15.000 »
N° 30509,	»	1.400 »
N° 22422, 29439, 9345, 55342,	»	522 50

66e tirage du 15 mai 1900

N° 46540, remboursable par	fr.	15.000 »
N° 68434,	»	1.000 »
N° 59909, 18095, 26440, 30909	»	522 50

67e tirage du 15 mai 1901

N° 55376, remboursable par	fr.	15.000 »
N° 14390	»	1.400 »
N° 65355, 34334, 78349, 84403	»	522 50

68e tirage du 15 mai 1902

N° 21347, remboursable par	fr.	15.000 »
N° 4043,	»	1.400 »
N° 77435, 77002, 51953, 61789	»	522 50

Dernière Heure

LA GRÈVE DE HAMBOURG

La résistance continue. — Bluetbäder, gérant du service aux grévistes

Londres, 1er Janvier. — Un télégraphe de Hambourg au Times que l'on ne prévoit pas encore la fin de la grève.

Environ 4,000 ouvriers des docks n'ont pas repris le travail.

Le comité de la grève continue à recevoir des fonds de l'Allemagne et de l'étranger.

Il a distribué jusqu'à présent des sommes considérables ; 200,000 francs ont été remis hier aux grévistes.

Le 1er janvier à Rome

Rome, 1er janvier. — A l'occasion de la nouvelle année, M. Billot, ambassadeur de France, a reçu au Palais Farnèse, la colonie française.

Un télégramme a été adressé au président de la République.

M. Poubelle, ambassadeur auprès de Léon XIII, a également reçu la visite d'un certain nombre de cardinaux et de hauts fonctionnaires du Vatican.

Le roi est toujours indisposé.

Rome, 1er janvier. — L'indisposition du roi qui l'a empêché de recevoir aujourd'hui à l'occasion du Jour de l'An n'a aucun caractère de gravité.

Au Matabéléland

Londres, 1er janvier. — Le voyage de M. Cécil Rhodes, parti de Buluwayo jusqu'à Capetown, a été une marche triomphale. La foule se pressait à toutes les stations et le saluait de ses acclamations.

Au Cap, sa voiture a été traînée par 50 soldats de la Rhodésia, en uniforme de combat.

2,500 personnes étaient réunies autour de l'arc de triomphe élevé à son honneur. MM. Saussier, Davoust, duc d'Auerstadt, Crozier et les représentants des maisons militaires et civiles.

A 2 heures a eu lieu la réception des membres du corps diplomatique. Le président de la République était entouré des ministres, du grand chancelier de la Légion d'honneur, du général Saussier, etc. En l'absence du doyen du corps diplomatique, c'est le baron de Mohrenheim qui a prononcé l'allocution d'usage, qu'il a terminée par ces mots :

Puisse la France entourée des sympathie et du respect universel trouver surtout l'accomplissement de ses vœux dans le triomphe définitif de la science sous laquelle elle n'a cessé de prêter si généreusement son puissant appui, contribuant ainsi pour la large part à assurer au monde reconnaissant le suprême bienfait de la paix.

Le président de la République a répondu en remerciant le corps diplomatique de ses vœux pour la France et pour le président de la République.

Il a terminé son allocution par cette phrase :

Ce concours de la France, si je besoin de le dire, ne fera jamais défaut aux œuvres appelées à réunir les nations et les gouvernements dans une pensée commune de justice, de généreuse sympathie et de paix.

Le président de la République a fait ensuite le tour du cercle qui s'est rompu quelques minutes après. A partir de 3 heures et demie, le président de la République a reçu successivement dans l'ordre du décret de messidor les députations de tous les grands corps constitués ou électifs de l'Etat.

Les réceptions ont fini à 4 heures et demie.

Un incident

entre la Municipalité de Nice & le Préfet

Nice, 1er janvier. — Un incident qui est l'objet de toutes les conversations s'est produit à Nice à l'occasion des visites officielles. Voici les faits : Le bruit ayant couru hier que la municipalité s'abstiendrait de rendre visite au Préfet, celui-ci envoyait immédiatement un chef de cabinet auprès du maire pour le mettre en demeure de lui écrire qu'il se rendrait à la préfecture accompagné de ses adjoints. Si cette lettre n'était pas écrite, le préfet donnerait l'ordre à tous les services de l'Etat et du département de ne pas rendre à la municipalité la visite habituelle du jour de l'An.

Le maire déclara au chef de cabinet qu'il ne pouvait répondre à la mise en demeure du préfet avant d'avoir consulté le conseil municipal. Celui-ci s'est réuni hier soir en séance après avoir été mis au courant par le maire de la démarche faite par le chef de cabinet du préfet. Le conseil a pris la résolution suivante :

« Attendu que cette démarche du préfet doit considérée comme un acte d'intimidation, qu'elle prouve que le préfet persiste dans ses sentiments d'hostilité à l'égard du Conseil dont fait élu, le conseil décide qu'il est de sa dignité de ne pas céder à une menace, il invite le maire et ses adjoints à ne pas assister aux réceptions officielles et il les charge de transmettre directement au chef de l'Etat, au Président du Conseil et au ministre de l'intérieur, les vœux du Conseil et l'assurance de ses sentiments de fidélité à la France et à la République. »

Conformément à cette décision, la municipalité n'est pas allée à la préfecture et le préfet a interdit aux fonctionnaires toutes visites à l'hôtel-de-ville.

Par suite, la municipalité n'a reçu la visite que des corps électifs, chambre de commerce, prud'hommes etc.

La population a approuvé l'attitude de la municipalité.

NOS COMPATRIOTES à Madagascar

Un jeune homme des environs de Douai, M. N..., qui, entré dans l'administration des finances après l'obtention de ses deux bachots, a demandé à servir l'Etat à Madagascar, nous envoie de ce pays une lettre intéressante dont nous publions quelques extraits ;

Tamatave

Tamatave est une ville dont on peut difficilement exaltner la population.

Elle se divise en deux villes : la ville européenne sur la plage et la ville indigène derrière. Avant de débarquer on n'aperçoit de Tamatave que quelques toits de maisons — tout est perdu dans les bois.

La ville européenne qui se compose de rues toutes perpendiculaires à la plage est assez bien bâtie dans les environs immédiats du port. Mais, sans doute, ayant un certain cachet de coquetterie qui frappe l'œil. Elle est peuplée presque exclusivement de commerçants et de fonctionnaires.

Au point de vue du confortable, il n'y a pas à se plaindre : il y a 7 ou 8 hôtels dont certains sont bien tenus — le plus important coûte 100 fr. par mois et y mange à peu près. Mais ce qui fait défaut ici, et surtout les logements. Un nouvelle chapitre à ajouter, meublée d'un lit, d'une chaise et d'une table et le tout souvent en piteux état, se loue 75 fr. par mois et encore encore faut-il trouver ce local. Il est difficile, en arrivant de coucher pendant un mois dans mon bureau. — Ce n'est qu'après cela que j'ai pu trouver une maison pour moi seul. Je ne dis que j'ai assez bien réussi et actuellement, j'habite un joli petit pavillon de trois pièces, indépendant de toutes parties qui m'a coûté 125 fr. mais c'est pas rare de voir des maisons de 1 pièce coûter 120 et 150 fr. par mois.

La rue de la ville sont délestables ; on enfonce dans la sable jusqu'à la cheville et je vous affirme qu'au mois de juillet, quand il fait 40 de chaleur, ce n'est pas drôle de marcher dans ce sable.

La population se compose de Français (40 à 50) d'Anglais, quelques Allemands, masse de Chinois et d'indigènes de plus en noirs, tous commerçants, et d'indigènes.

La population indigène, Betsimisaraks, est très douce ; elle n'est pas pour le moins d'autres ; j'ai pas vouln prendre part à la révolution générale qui a décoté Madagascar pendant un certain temps, qui n'est pas encore terminé à fait étaint. Mais cette population est donc, elle est aussi très mauvaise ; il est très difficile de trouver des travailleurs. — Cependant, en effet, dans quelques cas, on peut seulement de ric cuit à l'eau, de salées, cuit à l'eau, de racines diverses toujours salées ; bon ; ils se nourrissent de plus leurs vêtements qui sont toujours pas nombreux.

Les voies de communication

Les voies de communication à Madagascar n'existent pas. Ça et là quelques petits sentiers qui se dépissent au gré des hommes et des bêtes. Il est impossible de se pas suivre le même chemin que ceux qui l'ont précédé.

Les marchandises d'origine étrangère à l'île sont débarquées dans les ports les ports les plus importants de la côte (Tamatave pour la côte Est), puis sont transportées de 5 à 6 cent chaînons dans l'intérieur. Vous voyez d'ici ce que *peut coûter* comme main de locomotion. On compte qu'une barrique de vin débarquée à Tamatave coûte doublé au trple du prix en arrivant à Tananarive. Chaque litre de vin coûte un moyenne un franc d'occasion ! Ne pas le « travail entier » est pas comme ces temps derniers pillé par les rebelles.

Il est question de construire une ligne de chemin de fer à voie étroite entre Tamatave et Tananarive. Une compagnie de transports a dos de mulets s'est déjà fondée de ce côté. Il y a actuellement à Madagascar 700 mulets et compte en amener davantage.

Les Hova

Madagascar est riche, très riche même ; l'île est appelée à un grand avenir si l'on sait faire valoir ses richesses du pays ; on y trouve tout, et d'abord d'or pour la construction de chemins de fer, des routes et de canaux. Il faut dépenser beaucoup, mais je suis persuadé que tout en dépensant on plus bien son argent.

Certes, à un moment donné, il y a de cela quelques mois, tous les colons avaient ordre de s'étendre obligés de s'en aller de suite — tout était à feu et à sang sur tous les points de l'île ; le commerce était complètement paralysé. Mais tout cela n'est que transitoire. On s'était trop appuyé sur les Hovas, les dires les plus fourbes que la terre ait portées. Ils étaient, certes de tous les indigènes des autres races. Ils avaient opprimé ces indigènes pendant des siècles et ces derniers attendaient la fin jusqu'à ce que la France comme une libération, lorsque on donne aux Hovas un droit plus grand de vie et de mort sur toute la population.

De la rébellion — et ce qui est plus fort, c'est que ces hovas étrient parvenus à conduire eux la rébellion. Il a dû officiellement reconnu qu'à Tananarive et partout ces Hovas, tout en nourlchant les pieds, commandaient la rébellion à outrance.

Du palais de la reine partaient des ordres d'extermination de tous les Français et de tous les Européens en général. Et pendant ce temps on flattait ces derlottes ces bons Hovas !!!

Quel revirement ! Dès l'arrivée ici du général Gallieni, la situation était presque désespérée, lorsqu'il arriva.

Le climat

Il ne reste à vous parler du climat de Madagascar.

Les gens sont unanimes à dire que Madagascar est malsain surtout sur les côtes. Maintenant est-ce malsain ou très malsain ?

Il est évident, les chasseurs se parlent selon que le pays leur plaît ou même dépaysé. J'habite Tamatave depuis 9 mois ; je n'ai jamais le fièvre ; mon état de santé, n'a rien laissé à désirer ; je ne pas passé un seul mois sans avoir une interruption de travail de 8 à 15 jours chaque mois ; il vient de partir en convalescence à la Réunion ; le climat est, paraît-il, excellent. J'ai vu mon malheureux collègue bien plus malade, il a eu pendant trois synopses dans l'espace d'une heure ; je l'ai crû perdu.

Il faut être absolument prudent : le moindre écart, le moindre abus, les quoique ce soit, peuvent être mortels ou sinon entraîner des accès qui à mesure qu'ils se répètent, nuisent une grande partie de la force de résistance. Il faut absolument un grand confortable comme table et logement.

J'espère passer mes deux années ici sans trop de peine — il est certain que l'ennemie n'aura atteint ayant le départ, mais le retour en France pallie tout cela.

Lorsque je suis parti, au mois de janvier dernier, tout le monde se demandait si je ne devenais pas fou. Effectivement, à cette époque, on ne voyait Madagascar que comme tombeau de tout Européen qui faisait le sottise de s'y aventurer.

Il est vrai qu'en faveur de cette théorie en avait un argument d'une trève et frappante vérité, à l'issue de la Campagne, lorsque tant de nos malheureux soldats y avaient laissé leurs os. Mais aussi, il faut faire la part des choses. Il y a loin d'un soldat qui sur une route difficile, lorsqu'il y a une route, est forcé de marcher pendant toute une journée le sac au dos d'être aussi à Madagascar) sans souvent avoir le strict nécessaire — recommencer le lendemain pour continuer encore après, à un individu qui peut dépenser 500 ou 600 francs par mois pour son bien-être et sans être obligé de fournir la somme de travail que fournissait par tous les temps et sous un soleil de plomb ces malheureux troupiers.

Ce raisonnement, je me le suis tenu lorsqu'on m'a demandé si je voulais venir à Madagascar. J'y suis venu après avoir bien réfléchi et certes, je ne m'en plains pas. Voyez-vous, pour parler malgré tout, partout il faut des sacrifices.

Je compte rester ici encore 14 ou 15 mois puis rentrer en France — j'aurai alors atteint ce que je voulais atteindre — de l'avancement hors tour et dans d'excellentes conditions — 5 ? ou un jeune avancement ; je suis proposé depuis le mois de septembre pour un autre, et cela d'une façon très pressante.

Que ma santé se maintienne (je l'espère et si vous me voyez en ce moment vous direz que je n'ai pas l'intention d'être malade) et tout ira bien ; que le temps pour moi de passer ici, se passe aussi vite que cela que je viens de passer et tout ira bien.

L'importation des marchandises

J'ai eu du travail jusqu'ici et l'organisation est bien dure !

Si vous voyiez cette quantité énorme de marchandises qui arrivent ici ! Il y a des vapeurs qui nous arrivent sur rade un un mois, sans compter une quantité de voiliers et de cotiers, vous direz que rrellement Tamatave est destiné à un grand avenir.

Il y a une chose qui me déroie ici : il fait terriblement chaud et il est impossible de prendre de bains. — La mer est infectée de requins et les rivières des environs de Tamatave pullulent de caimans !

Aujourd'hui même, un voilier a fait naufrage à 2 kilomètres de Tamatave. Il a dû être déchargé ; aussitôt qu'il se furent jetés à la mer pour gagner le rivage.

Je vais de terminer, je ne puis faire moins que de vous prier de me rappeler au bon souvenir de tous ceux ainsi que j'ai laissés à Orchies.

UN ÉPISODE

DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

DANS LE PAS-DE-CALAIS

Le 1er janvier 1871, trois cavaliers prussiens dont un officier, — des uhlans, — arrivaient à Frévent.

Il était 9 heures du matin.

Un escadron allemand suivait ces quelques cavaliers à peu de distance. Ceux-ci avaient reçu des ordres très sévères de réquisitionner et de marquer les logements et les écuries pour le repos des hommes et des chevaux.

Dans la rue de Crecy-sur, que qui absorbit au Hôtel de Ville, un jeune homme, fils d'un jeune cultivateur — jeune encore et fils d'un bourgeoisie de Canchy, mordit, — faisait travailler pour un ouvrier qui, pendant ce temps, se trouvait sur le toit en train de faire quelque chose. Mais Vic Fourchinier le voyait des chevaux arrivaient à cette rue ici.

Dans un moment rapide, attelle les chevaux de bière, commencant que les chevaux de l'année dernière, par plusieurs mois, en pleine, et l'un Ajax avec une bonne, et l'autre Bérard, les deux chevaux, vient de sortir.

Ce dernier, homme, [illegible] de Canchy, [illegible] Fourchinier, [illegible] M. Vitamonte !

Ce jeune homme, [illegible] de Canchy, [illegible] Fourchinier, [illegible] et le Frévent.

L'indice [illegible] ; ce [illegible] pas se [illegible] ; [illegible] Ajax [illegible] Bérard [illegible] Ajax [illegible] Bérard [illegible] Ajax [illegible] Bérard